

SCHÉMA RÉGIONAL DES RESSOURCES EN EAU

Dernière mise à jour : 10 juillet 2018

Afin d'assurer la pérennité et la diversité des ressources hydriques ainsi que la sécurité d'approvisionnement du territoire, la Wallonie s'est dotée d'un outil de planification et de réglementation de l'exploitation des ressources en eau. Il implique la coordination des actions et des investissements des différents opérateurs du domaine de l'eau.

Une gestion intégrée de l'eau

L'application de la directive-cadre sur l'eau (DCE) 2000/60/CE en Wallonie s'est traduite par l'obligation d'envisager, à l'échelle des bassins hydrographiques, la problématique de la gestion de l'eau. L'atteinte des objectifs de la DCE passe notamment par une rationalisation de l'exploitation des ressources en eau à l'échelle régionale. En effet, bien que les stocks d'eau souterraine soient considérés en Wallonie comme importants, renouvelables et facilement exploitables, des problèmes qualitatifs et quantitatifs ponctuels (sécheresse en 2011 p. ex.) ou récurrents ont été mis en évidence par de nombreux opérateurs. Les origines en sont diverses : turbidité, contamination par le nitrate et/ou les pesticides, prises d'eau trop peu productives ou hors service, conduites sous-dimensionnées ou fuites dans le réseau de distribution...

Des objectifs environnementaux, sociaux et économiques

Le Schéma régional des ressources en eau (SRRE^(a)) a été approuvé par le Gouvernement wallon en 2015. La Société wallonne des eaux^[1] (SWDE) est chargée de sa mise en œuvre. Cet outil de planification et de réglementation de l'exploitation des ressources en eau s'articule autour de plusieurs axes : environnemental (maîtrise des pressions anthropiques, prise en compte de l'impact des changements climatiques), qualité de l'eau (mise en place de plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau^[2], protection effective des captages) et économique (outils financiers à mettre en œuvre, maîtrise du coût-vérité de l'eau...). Les objectifs poursuivis sont entre autres : la régulation des prélèvements publics et privés (agricoles, industriels et domestiques), la sécurité d'approvisionnement du territoire wallon (taux de sécurisation de 30 %)^[3], l'accès à l'eau solidaire (mutualisation des coûts de production), la maîtrise du prix de l'eau (synergies entre les opérateurs afin de limiter les coûts d'investissement et d'exploitation), l'application du principe de récupération des coûts ainsi que la cohérence avec les autres politiques régionales (comme l'aménagement du territoire ou l'exploitation des ressources minérales).

? ÉVALUATION

État : Évaluation non réalisable

Pas de référentiel

Tendance : Évaluation non réalisable

L'évaluation de la tendance n'est pas réalisable car (i) le Schéma régional des ressources en eau est trop récent pour évaluer une tendance et (ii) l'évolution n'est pas interprétable en termes d'impact sur l'environnement.

[En savoir plus sur la méthode d'évaluation](#)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Références bibliographiques

(a) SWDE, 2014. Schéma régional des ressources en eau. Rapport coordonné 2010 - 2014. Document non publié.

(b) WHO, 2005. Water safety plans : managing drinking-water quality from catchment to consumer. WHO : Geneva, Switzerland.

Chiffrer le coût des travaux

La mise en œuvre du SRRE est une des mesures^[4] des Plans de gestion des districts hydrographiques 2016 - 2021^[5]. Le SRRE consiste notamment en la pose de conduites d'interconnexion entre les réseaux de distribution d'eau pour une longueur totale d'environ 700 km. Il est doté d'un budget total estimé à plus de 670 millions d'euros. Au 01/06/2018, le montant des investissements prévus pour la période 2012 - 2026 (1^{re} phase des travaux - 12 projets découpés en 34 marchés de travaux) était évalué à près de 270 millions d'euros. À cette date, trois marchés de travaux étaient achevés. Le premier concernait l'alimentation de Charleroi et Walcourt grâce à la construction d'une nouvelle conduite (14,4 km), d'une nouvelle station de pompage et de la valorisation de l'eau d'exhaure de la carrière Berthe à Florennes. Le deuxième concernait le 1^{er} tronçon d'un important chantier qui relie les barrages d'Eupen et de la Gileppe (à l'est de la Belgique) à Wellin (province de Luxembourg) *via* Liège^[6]. Le troisième a permis l'aménagement d'un puits à Tournai. De plus, sept marchés de travaux étaient en cours d'exécution (conduites de liaison, stations de pompage, station de traitement), notamment pour la sécurisation de l'alimentation en eau de La Louvière, de Charleroi, d'Arlon et de Durbuy ainsi que des communes voisines.

[1] Mission déléguée à la SWDE en mai 2010 et prolongée dans ses contrats de gestion 2012 - 2017 et 2018 - 2022

[2] *Water safety plans* ou plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau^(b) : stratégie générale d'évaluation et de gestion des risques couvrant toutes les étapes de l'approvisionnement en eau du captage au consommateur ; directive (UE) 2015/1787 [↗](#)

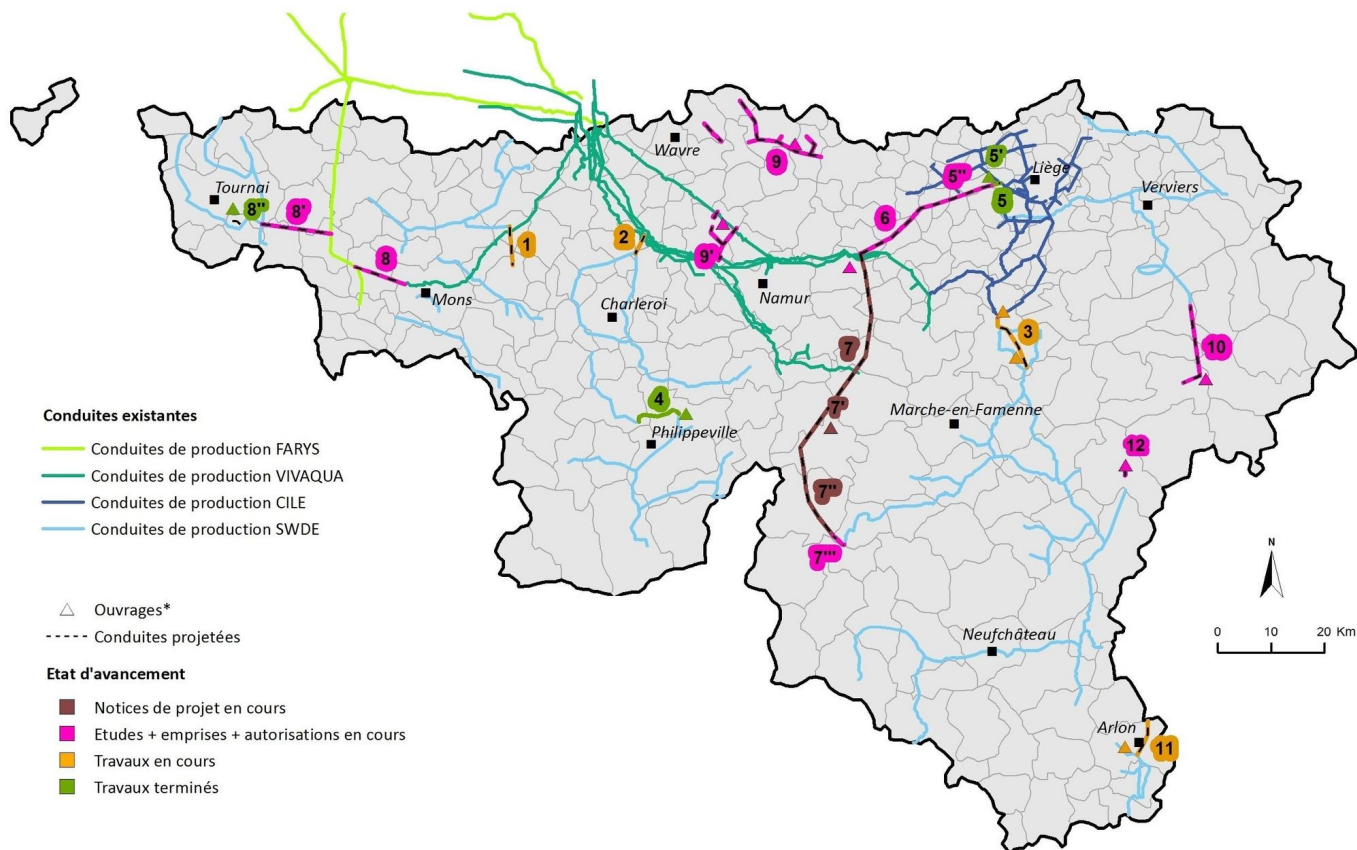
[3] Fourniture d'un volume complémentaire de l'ordre de 30 % par rapport à la consommation moyenne en cas de sécheresse, grand froid, rupture d'approvisionnement ou pollution p. ex.

[4] Mesure 0680_12 [↗](#)

[5] Voir le site [↗](#) et l'indicateur [↗](#) relatifs aux Plans de gestion des districts hydrographiques 2016 - 2021

[6] Ce 1^{er} tronçon comprend la chambre de mélange des eaux des galeries de Hesbaye (CILE) riches en nitrate avec celles exemptes de nitrate des barrages d'Eupen et de la Gileppe (SWDE).

Schéma régional des ressources en eau



1	Sécurisation de La Louvière, liaison Manage - Écaussinnes
2	Sécurisation de Charleroi (VIVAQUA)
3	Sécurisation de la Famenne - Ardenne, liaison Ouffet (captage de la CILE au Néblon) - Durbuy
4	Alimentation de Charleroi et Walcourt - valorisation de l'eau d'exhaure - carrière Berthe à Florennes (INASEP)
5	Liaison Hologne - Arbre à La Croix, tronçon 1
5'	Liaison Hologne - Arbre à La Croix, chambre de mélange (CILE et SWDE)
5''	Liaison Hologne - Arbre à La Croix, tronçons 2, 3 et 4
6	Liaison Arbre à La Croix - Andenne
7	Liaison Andenne - Wellin, tronçon 1 (Andenne - Hamois)
7'	Liaison Andenne - Wellin, tronçon 2 (Hamois - Dinant)
7''	Liaison Andenne - Wellin, tronçon 3 (Dinant - Wellin)
7'''	Wellin, liaison Sohier - Froid-Lieu
8	Liaison captage de Ghlin - FARYS
8'	Liaison FARYS - station de traitement de la Transhennuyère (Tournai - Gaurain-Ramecroix)
8''	Tournai, aménagement puits n°7
9	Sécurisation de l'est du Brabant wallon, Grez-Doiceau - Jandrain
9'	Sécurisation de l'est du Brabant wallon, Gembloux
10	Sécurisation de Stavelot, Trois-Ponts et Vielsalm
11	Sécurisation d'Arlon, Aubange et Messancy
12	Sécurisation de Houffalize, liaison barrage de Nisramont - Fontenaille

* Ouvrage de production : réservoir de stockage, station de pompage, château d'eau, station de traitement ou puits d'exploitation